

11.1.2 - Électricité

À la fin de 2008, le parc de production électrique a une puissance installée de 587 MW. Il comprend trois centrales thermiques au fioul ou au gazole, deux centrales thermiques charbon-bagasse, six centrales hydrauliques, une centrale biogaz et des installations éoliennes et photovoltaïques. Au cours de 2008, de nouvelles installations photovoltaïques d'une puissance de 3,9 MW ont été raccordées au réseau. Entre 2009 et 2024, la centrale biogaz de Pierrefonds devrait produire environ 3 MW/an, soit l'équivalent de la consommation de 2 800 foyers.

Les deux centrales charbon-bagasse utilisent un procédé conçu à La Réunion. Pendant la campagne sucrière, elles brûlent de la bagasse, c'est-à-dire les résidus de la canne à sucre, et restituent une partie de la vapeur pour le fonctionnement des usines sucrières.

En 2008, la quantité de bagasse disponible a quasiment retrouvé son niveau de 2006, après une mauvaise récolte de canne à sucre en 2007. Avec la mise en service de la nouvelle tranche de la centrale du Gol, la moitié de l'électricité a été produite à partir du charbon, tandis que les centrales au fioul ou au gazole n'en ont produit que 13 %.

L'énergie hydraulique fournit, quant à elle, près du quart de l'électricité réunionnaise et reste la principale ressource énergétique locale et renouvelable. La forte pluviométrie de l'année 2007 avait permis d'augmenter significativement la production d'électricité dans les centrales hydrauliques, elle est en légère diminution en 2008. Par ailleurs le solaire photovoltaïque, ajouté à la production des fermes éoliennes et de la centrale biogaz, a permis de produire 24,9 GWh. Au total la production électrique éolienne et solaire et de biogaz ne constitue encore que 1 % de la production totale.

Au total, la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité s'établit à 36,1 % en 2008, en légère diminution par rapport à 2007. La moins bonne alimentation en eau des centrales hydrauliques est à l'origine de ce fléchissement.

La production totale d'électricité a été de 2 546 GWh en 2008, en augmentation de 84 GWh soit 3,4 % de plus par rapport à 2007. Au début de la décennie (2000-2005), le taux de croissance de la production était en moyenne de 5,3 % par an, il se situe depuis aux environs de 3,9 % par an. En 2008, la croissance de la production renouvelable n'a couvert que 9,5 % de la croissance de la production électrique totale.

Le soutien apporté à l'acquisition de chauffe-eau solaires a contribué à freiner l'augmentation de la demande d'électricité. Le nombre d'installations de chauffe-eau solaire est passé d'environ 5 000 par an en 1999 à environ 10 000 par an depuis 2006.

Sources :

- [1] EDF, CTBR, CTG.
- [2] EDF, CTBR, CTG, Aérowatt.

Pour en savoir plus :

- Bulletin du gestionnaire du système électrique - EDF- île de La Réunion.
- Bilan énergétique de l'île de La Réunion 2008 - Observatoire Énergie Réunion (OER).
- État de l'énergie solaire à La Réunion - édition 2008 - Observatoire Énergie Réunion (OER).

PUISSANCE MISE À LA DISPOSITION SUR LE RÉSEAU FIN 2008 [1]

Typologie		Puissance installée par centrale (Mw)	Total puissance installée (Mw)	Commune
Fioul - gazole	Centrale du Port Ouest : moteurs diesel	125	228	Le Port
	Centrale du Port Ouest : TACs	62		Le Port
	Port Est : TAC	41		Le Port
Charbon - bagasse	CT Bois Rouge	100	210	Saint-André
	CT Gol	110		Saint-Louis
Hydraulique	Takamaka I	17	121	Saint-Benoît
	Takamaka II	26		Saint-Benoît
	Bras de la Plaine	5		Le Tampon
	Langevin	4		Saint-Joseph
	Rivière de l'Est	67		Sainte-Rose
	Bras des Lianes	2		Bras-Panon
Autres énergies	Ferme éolienne de La Perrière	10*	28	Sainte-Suzanne
	Ferme éolienne	6		Sainte-Rose
	Systèmes photovoltaïques	10		sur toute l'île
	Centrale biogaz	2		Saint-Pierre
Total puissance installée (Mw)			587	

* 6,1 MW sont raccordés mais ne sont pas en service.

PRODUCTION ÉLECTRIQUE PAR TYPE D'ÉNERGIE [2]

unité : Gwh

	1999	2004	2005	2006	2007	2008	en %
Fioul et gazole	431	765	601	527	298	339	13,3
Charbon	} 739*	558	898	983	1 253	1 288	50,6
Bagasse		292	261	273	238	263	10,3
Hydraulique	486	577	510	576	658	632	24,8
Photovoltaïque et éolien		0,08	0,6	5,7	14,6	25	1,0
TOTAL	1 656	2 192	2 270	2 365	2 462	2 546	100
Part des énergies renouvelables (%)	///	39,6	34,0	36,1	37,0	36,1	

* charbon et bagasse ensemble.